



Assemblée générale

Distr. générale
17 septembre 2012
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme
Forum sur les questions relatives aux minorités
Cinquième session
Genève, 27 et 28 novembre 2012

Ordre du jour provisoire et annotations

Note du secrétariat

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques: vingt ans après.
3. Points de vue de jeunes défenseurs des droits des minorités sur la Déclaration.
4. Utilisation pratique de la Déclaration: inventaire des bonnes pratiques et des mesures positives.
5. Difficultés et problèmes rencontrés dans la mise en œuvre pratique de la Déclaration.
6. Examen des possibilités et initiatives futures et autres moyens de mieux faire connaître la Déclaration et d'en assurer la mise en œuvre pratique.
7. Observations finales.

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Lieu de la session

1. Conformément aux résolutions 6/15 et 19/23 du Conseil des droits de l'homme, la cinquième session du Forum sur les questions relatives aux minorités se tiendra à Genève les 27 et 28 novembre 2012.
2. Le Forum sera saisi, pour examen et adoption, de l'ordre du jour provisoire figurant dans le présent document. L'annexe I contient un programme de travail provisoire pour la session.

Séance d'ouverture

3. La Présidente du Conseil des droits de l'homme ouvrira la session par une déclaration. Des déclarations seront ensuite prononcées par la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, par le Président du Forum sur les questions relatives aux minorités et par l'Experte indépendante sur les questions relatives aux minorités.

Documentation

4. On trouvera à l'annexe II la liste des documents établis pour la session. Les documents officiels de la session seront distribués selon les procédures normales et pourront en outre être consultés sur le site Web du Conseil des droits de l'homme (www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/Minority/Pages/Session5.aspx).

Délibérations

5. À la présente session du Forum, les participants auront de nouveau la possibilité de faire de brefs exposés ou des observations sur les projets de recommandations dont ils seront saisis. La présentation faite au début de l'examen de chaque point à l'ordre du jour sera suivie par une discussion à laquelle tous les participants qui se seront préalablement inscrits sur une liste seront invités à prendre part.

2. Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques: vingt ans après

6. Au titre de ce point, des experts reconnus et d'éminents spécialistes des questions relatives aux minorités, y compris ceux ayant participé à la rédaction de la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, se pencheront sur ce document de référence et détermineront si les attentes suscitées lors de son adoption en 1992 se sont concrétisées en actes vingt ans plus tard. Parmi les questions à examiner figureront la situation générale des minorités de nos jours, les progrès réalisés, ceux qu'il reste à accomplir, les difficultés persistantes ou nouvelles et le rôle de la Déclaration dans leur règlement.

3. Points de vue de jeunes défenseurs des droits des minorités sur la Déclaration

7. Au titre de ce point, un certain nombre de jeunes défenseurs des droits des minorités seront invités à faire part de leurs points de vue sur ce que la Déclaration signifie pour eux et les sociétés diversifiées et multiculturelles dans lesquelles ils vivent. Ils se demanderont si la Déclaration est toujours pertinente et porteuse de sens dans le contexte qui est le leur, et proposeront des idées pour mieux faire connaître la Déclaration et faire en sorte qu'elle soit mise en œuvre au sein de leurs propres sociétés et à l'échelle mondiale.

4. Utilisation pratique de la Déclaration: inventaire des bonnes pratiques et des mesures positives

8. Au titre de ce point, il sera question des lois, des politiques et des pratiques nationales qui ont été élaborées pour renforcer les droits des personnes appartenant à des minorités ainsi que leur impact sur le plein exercice des droits de ces minorités. Des activités de sensibilisation concluantes et des projets élaborés par diverses parties prenantes seront également présentés. Les gouvernements seront invités à décrire les mesures politiques, économiques, sociales et culturelles destinées à soutenir et promouvoir l'égalité des droits et des chances en faveur des personnes appartenant à des minorités. Les représentants des minorités examineront le rôle que leurs communautés peuvent et devraient jouer pour mieux faire connaître la Déclaration et faire en sorte qu'elle soit mise en œuvre à différents niveaux. Ils partageront les résultats de leurs expériences positives au niveau communautaire, en tant qu'individus et membres de groupes minoritaires.

5. Difficultés et problèmes rencontrés dans la mise en œuvre pratique de la Déclaration

9. Au titre de ce point, les participants mettront en évidence et examineront les difficultés et les problèmes persistants qui ont été constatés, par différentes parties prenantes et à tous les niveaux, en ce qui concerne la mise en œuvre de la Déclaration sur les droits des minorités.

6. Examen des possibilités et initiatives futures et autres moyens de mieux faire connaître la Déclaration et d'en assurer la mise en œuvre pratique

10. Au titre de ce point, la discussion portera sur les améliorations à apporter aux projets de recommandations dont les participants seront saisis. L'objectif sera d'élaborer des politiques, des mesures ou des programmes pratiques permettant de veiller à la mise en œuvre systématique et à la large diffusion de la Déclaration et des principes qui y sont énoncés. Les moyens qui avaient été présentés lors de la session précédente comme de possibles solutions aux difficultés rencontrées seront examinés.

7. Observations finales

11. Le Président du Forum et l'Experte indépendante sur les questions relatives aux minorités présenteront leurs conclusions aux participants et formuleront notamment des propositions pour la suite des travaux du Forum.

Annexe I

Programme de travail

Mardi 27 novembre 2012

10 heures-13 heures

15 heures-18 heures

Ouverture du Forum sur les questions relatives aux minorités

Utilisation pratique de la Déclaration: inventaire des bonnes pratiques et des mesures positives

- Allocutions de bienvenue et déclaration liminaire de la Présidente du Conseil des droits de l'homme
- Observations de l'Experte indépendante sur les questions relatives aux minorités
- Observations de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme
- Observations du Président du Forum

Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques: vingt ans après

Points de vue de jeunes défenseurs des droits des minorités sur la Déclaration

Mercredi 28 novembre 2012

10 heures-13 heures

15 heures-18 heures

Difficultés et problèmes rencontrés dans la mise en œuvre pratique de la Déclaration

Examen des possibilités et initiatives futures et autre moyen de mieux faire connaître la Déclaration et d'en assurer la mise en œuvre pratique

Conclusions

Annexe II

Liste des documents sur les questions relatives aux minorités dont le Forum est saisi à sa cinquième session

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>
A/HRC/FMI/2012/1	Ordre du jour provisoire et annotations; note du secrétariat
A/HRC/FMI/2012/2	Note de l'Experte indépendante sur les questions relatives aux minorités, Rita Izsák, sur la mise en œuvre de la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques: inventaire des bonnes pratiques et des possibilités
A/HRC/FMI/2012/3	Projet de recommandations sur la mise en œuvre de la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques: inventaire des bonnes pratiques et des possibilités